

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Critère 3.1

2 pages

La formation théorique ou "code de la route" En présentiel et Distanciel.

Lors de la **formation théorique** communément appelée formation au «code de la route», l'élève participera activement lors des séances d'animation (sensibilisation) ; il suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- La responsabilité
- Les éléments mécaniques et sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les précautions à l'égard des occupants
- Les principales règles de circulation routière
- La route
- L'environnement



Préparation à l'examen du code de la route en salle (Présentiel)

La formation théorique se fait en formation présentielle, et peut être complétée à distance. En Présentiel, la formation se déroule à l'auto-école aux horaires affichés. Il s'agit de séries de test corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. Des cours théoriques en Présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants tels que : l'alcool et les drogues, la vitesse, la fatigue, la sécurité...

Ces cours sont présentés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les Horaires du bureau d'accueil : sur rendez-vous uniquement

- **Les tests** sont des questions d'entraînement à l'examen du code avec une correction animée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
- **Les examens** blancs se composent de l'explication du déroulement de l'épreuve et des consignes, suivi de 40 questions sans corrections.
- **Les animations sur les grands thèmes de la sécurité routière** spécifiques seront dispensés dans la salle de l'établissement ; Ils sont assurés uniquement sur réservation selon un planning mensuel proposé et affiché à l'école de conduite,. Elles sont animées par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Le planning est affiché en fonction des RDV au centre de formation tous les lundis.

Critère 3.1

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Préparation à l'examen du code de la route en ligne (Distanciel)

Pour un permis B, vous préparez l'examen théorique général (ETG) avec notre partenaire .

A distance, le stagiaire a un accès à notre plateforme internet, il peut s'entraîner à n'importe quel moment.

Exemple de parcours :

L'évaluation avant de commencer la formation: Comme son nom l'indique, elle ne fait pas partie de la formation : *Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.*

THÈMES D'ÉVALUATION : L'expérience de la conduite, La connaissance du véhicule, L'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité, Les habiletés, La compréhension et la mémoire, La perception et l'émotivité.

Le premier cours de conduite commence généralement dans un lieu peu fréquenté (souvent sur un parking). Le but est de vous familiariser avec le volant de la voiture. Une fois à l'aise, vous allez conduire en circulation. Vous ne vous préoccupez que du volant. Votre enseignant contrôle toutes les autres commandes et assure la sécurité.

Un suivi de sa progression est réalisé par l'auto-école, ainsi qu'une feuille d'émargement.

Il peut contacter l'auto-école pour n'importe quelles questions concernant la formation.

Nous attribuons un identifiant et un mot de passe à l'élève et le laissons autonome dans cette préparation. Il va de soi que ça ne vaut pas une formation en présentiel avec un enseignant qui explique, détaille et répond aux questions. Vous aurez certainement de nombreuses lacunes quand vous commencerez la formation pratique sur véhicule, mais rassurez-vous, nous les comblerons.

Toutefois, bien souvent, le temps consacré à compléter un savoir et un savoir-être trop léger s'ajoutera à la formation pratique et au final, l'économie n'est pas si flagrante. Nous vous conseillons, si votre emploi du temps vous le permet, de choisir la formation en salle, que nous proposons.

Critère 3.1

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

La formation pratique :

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de 20 heures de conduite (13h sur boîte automatique) pour atteindre un niveau suffisant et valider

es 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile. Cet apprentissage de la conduite sera progressif, prenant en compte la variété des situations de conduite (voie rapide, de nuit ou dans un environnement dégradé, par temps de pluie...). Quand le niveau sera atteint, vous serez présenté à l'examen du permis de conduire.

Les Horaires des cours théoriques et Pratique :
Horaires de bureau et cours théoriques : sur RDV uniquement
Horaires de conduite :

- **du lundi au vendredi : de 6h à 20h**
- **Samedi et dimanche : de 6h à 13h**

Lors de la formation pratique communément appelée « cours ou leçon de conduite », Une leçon de conduite dure 1 heure : les premières minutes sont consacrées à l'élaboration du programme du cours; la conduite effective dure environ 45 minutes; le temps restant permet de faire un bilan: les commentaires sont notés dans le livret numérique.